



Déplacement d'infrastructures de Bell

Date : **À partir du 7 septembre**

Lieu : **Séquence de travaux :**

- **Rue Père-Marquette, entre les avenues Moncton et Casot**
- **Avenue Casot, entre la rue Père-Marquette et le boulevard René-Lévesque**

L'échéancier des travaux est sujet à changement, notamment en fonction des conditions météorologiques et de l'état d'avancement des phases précédentes. Pour tout besoin particulier contactez le 311.

Contexte des travaux :

Ces travaux s'inscrivent dans la série d'interventions sur le réseau de Bell débutée à l'automne 2025 dans le quartier de Montcalm. Ils visent à relocaliser le réseau de Bell dans la rue Père-Marquette. Pour réduire les impacts localement, les travaux seront réalisés en séquence et deux équipes sont déployées pour accélérer la réalisation des travaux.

Nature des travaux à réaliser :

Construction d'un massif de télécommunication (bloc de béton enfoui dans le sol pour protéger les câbles) :

- Excavation
- Pose de conduits
- Bétonnage des conduits
- Remblai
- Pavage

Durée des travaux :

- **Rue Père-Marquette**, entre l'avenue Moncton et l'avenue Casot : environ 15 jours ouvrables
- **Avenue Casot**, entre la rue Père-Marquette et le boulevard René-Lévesque : environ 15 jours ouvrables



Rue Père-Marquette : environ 15 jours ouvrables

Conditions de déplacements et d'accès	Mesures d'atténuation
Entre l'avenue Moncton et l'avenue Casot • Fermeture de la rue Père-Marquette • Retrait des espaces de stationnement sur rue dans la zone en travaux • Fermeture du trottoir côté sud	• Accès aux résidences maintenu en tout temps • Maintien de la piste cyclable dans les deux directions • Maintien des entrées charretières • Chantier délimité par des barrières • Présence de signaleurs • Maintien du trottoir côté nord

Avenue Casot : environ 15 jours ouvrables

Entre la rue Père-Marquette et le boulevard René-Lévesque • Fermeture de l'avenue Casot • Retrait des espaces de stationnement sur rue dans la zone en travaux • Fermeture du trottoir côté est	• Accès aux résidences maintenu en tout temps • Maintien des entrées charretières • Chantier délimité par des barrières • Présence de signaleurs • Maintien du trottoir côté ouest
--	--

Information et communication

Questions, commentaires ou besoin opérationnel :

Contactez le 311

Inscriptions aux avis courriel et SMS :

espace-citoyen.ville.quebec.qc.ca

Conditions de déplacement:

- ville.quebec.qc.ca/entraves et rtcquebec.ca
- En auto, utilisez les outils de navigation : [Waze](#) et [Google](#)

Pour voir la présentation de la **séance publique du 3 juin 2026**,
scannez ce code QR avec votre appareil :

